



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Mairie de Saint-Denis-en-Val

Autorisation des représentants légaux

Votre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la commune de Saint-Denis-en-Val.

Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale.

Je soussigné.e / Nous soussignés.....

.....,

demeurant.....,

responsable.s légal.aux de [Nom et prénom de l'enfant] :

.....

- Autorise mon enfant à déposer sa candidature au CMJ ;
- Autorise mon enfant à participer à toutes les actions liées au CMJ ;
- Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transport de la commune, pour tout déplacement dans le cadre du CMJ ;
- Autorise la commune à nous transmettre, par courrier postal, par courrier électronique ou par téléphone, les informations relatives au CMJ ;
- Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Denis-en-Val ainsi que de son annexe n°1 relative aux dispositions transitoires, et en accepte le fonctionnement.

Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement par la commune de Saint-Denis-en-Val aux fins de gestion des candidatures et du fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes. Elles sont destinées aux services municipaux habilités. Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et, le cas échéant, de portabilité, auprès de la commune ou de son délégué à la protection des données.

A

Signature.s du/des responsable.s (Précédées de la mention « lu et approuvé ») :

Le